

Conseil Communal Séance du 28 mars 2022

Réponse à l'interpellation de Madame Sophie LECRON

Objet : Accueil des réfugiés venus d'Ukraine

Madame la Cheffe de groupe,

J'ai pris connaissance de votre interpellation qui démontre une nouvelle fois tout l'embaras du PTB sur la question ukrainienne.

Je comprends en effet que pour un parti qui refusait encore il y a moins d'un mois de se joindre à une motion condamnant avec fermeté les agissements russes en Ukraine et affirmant le soutien du Conseil communal au peuple ukrainien, il soit difficile d'accepter l'implication de nos services dans le soutien aux réfugiés.

Pour ma part, je ne doute pas un instant que ces derniers parviendront à relever le défi que nous impose l'invasion russe, de la même façon qu'ils ont fait face aux difficultés qui ont été les nôtres ces derniers mois. C'est-à-dire avec détermination et professionnalisme.

Pour le reste, je sais que les directions générales de la Ville et du CPAS veilleront à ce que les moyens nécessaires soient mis à disposition des équipes impliquées, et que toute possibilité de financer ces moyens via des aides en provenance des entités fédérales, régionales ou communautaires seront mobilisées.